

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de communes ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les 3 budgets 2025 : budget principal, budget annexe « Nouvelle zone d'activités » de Balagère et le budget annexe du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) seront présentés en conseil communautaire le 7 avril 2025. Ils pourront être consultés sur simple demande aux heures d'ouvertures de la Communauté de communes.

Ces budgets ont été réalisés sur les bases du débat d'orientation budgétaire non obligatoire présenté en séance du conseil communautaire le 3 mars 2025.

Ils ont été établis avec la volonté :

- de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental, de la Région ou de l'Etat et autres potentiels financeurs chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

# Note de présentation du budget primitif 2025

## Budget général

### 1. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la Communauté de communes.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel intercommunal, l'entretien et la consommation des bâtiments intercommunaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

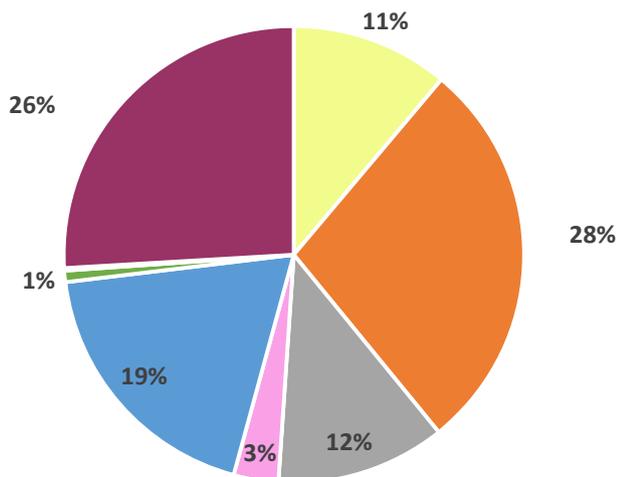
***Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 9 814 451.00€, hausse de 2.32%/BP2024, augmentation quasi identique à celle de l'inflation***

#### b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant
Dépenses courantes ( prestations de services, fluides...)	<b>1 106 506.00</b>	Résultat de fonctionnement reporté	<b>2 332 362.39</b>
Dépenses de personnel	<b>2 746 927.00</b>	Prestations de services ( centre de Loisirs, Ecole de Musique, crèche...)	<b>772 580.23</b>
Autres dépenses de gestion courante ( subventions versées, indemnités des élus...)	<b>1 855 602.00</b>	Impôts et taxes, impositions directes (fiscalité..)	<b>5 284 000.00</b>
Dépenses financières	<b>78 400.00</b>	Dotations et participations ( dotations de l'Etat, subventions versées par les autres collectivités...)	<b>1 165 215.00</b>
Dépenses exceptionnelles	<b>18 200.00</b>	Autres recettes de gestion courante ( loyers...)	<b>126 460.00</b>
Atténuations de produits dont attributions de compensation versées aux communes	<b>1 164 849.00</b>	Atténuations de charges ( remboursement indemnités journalières...)	<b>70 609.38</b>
		Recettes exceptionnelles	<b>10 100.00</b>
Charges (écritures d'ordre entre sections : amortissement des biens...)	<b>306 899.00</b>	Produits (écritures d'ordre entre sections : amortissement subventions)	<b>53 124.00</b>
Virement à la section d'investissement	<b>2 537 068.00</b>		
<b>Total général</b>	<b>9 814 451.00</b>	<b>Total général</b>	<b>9 814 451.00</b>

**Présentation par chapitre :**

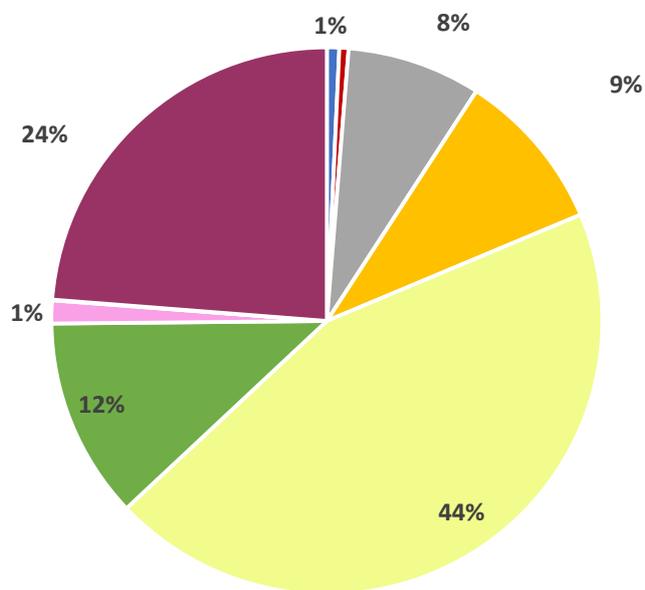
**BP2025: Dépenses de fonctionnement**



- Ch, 011 Charges à caractère général
- Ch, 012 Charges de personnel et frais assimilés
- Ch, 014 Atténuations de produits
- Ch, 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Ch, 65 Autes charges de gestion courante
- Ch, 66 Charges financières
- Ch, 67 Charges exceptionnelles
- Ch, 023 Virement à la section d'investissement

Dépenses de personnel : 28% du budget de fonctionnement ( **BP2025 : -2.48%/BP2024**)

**BP 2025: Recettes de fonctionnement**



- Ch, 013 Atténuation de charges
- Ch, 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Ch, 70 Prestations de services
- Ch, 73 Impôts et taxes
- Ch, 731 Impositions directes
- Ch, 74 Dotations et participations
- Ch, 75 Autres produits de gestion
- Ch, 77 Produits exceptionnels
- Ch, 78 Reprises sur provisions
- Ch, 002 Résultat d'exploitation reporté

**Comparatif BP2025/BP2024**

**Dépenses de fonctionnement**

	<b>BP 2024</b>	<b>BP2025</b>	<b>Evolution 2025/2024 en %</b>
Ch, 011 Charges à caractère général	1 117 762,00	<b>1 106 506,00</b>	<b>-1,00</b>
Ch, 012 Charges de personnel et frais assimilés	2 816 694,00	<b>2 746 927,00</b>	<b>-2,48</b>
Ch, 014 Atténuations de produits	1 187 440,00	<b>1 164 849,00</b>	<b>-1,90</b>
Ch, 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	279 335,00	<b>306 899,00</b>	<b>+ 9,87</b>
Ch, 65 Autes charges de gestion courante	1 879 929,00	<b>1 855 602,00</b>	<b>-1,29</b>
Ch, 66 Charges financières	80 993,00	<b>78 400,00</b>	<b>-3,20</b>
Ch, 67 Charges exceptionnelles	36 500,00	<b>18 200,00</b>	<b>-50,14</b>
Ch, 68 Dotations aux provisions	4 500,00		
Ch, 023 Virement à la section d'investissement	2 188 478,00	<b>2 537 068,00</b>	<b>+15,93</b>
<b>total dépenses fonctionnement</b>	<b>9 591 631,00 €</b>	<b>9 814 451,00 €</b>	<b>+2,32</b>

Le virement à la section d'investissement ( qui participe à l'autofinancement ) augmente de 16%.

Les chapitres 011,012 ,65 et 66 diminuent.

## Recettes de fonctionnement

	BP 2024	BP2025	Evolution 2025/2024 en %
Ch, 013 Atténuation de charges	113 740,69	<b>70 609,38</b>	-37,92
Ch, 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 413,00	<b>53 124,00</b>	-33,94
Ch,70 Prestations de services	753 506,00	<b>772 580,23</b>	+2,53
Ch,73 Impôts et taxes	976 016,00	<b>935 000,00</b>	-4,20
Ch, 731 Impositions directes	4 124 219,00	<b>4 349 000,00</b>	+5,45
Ch, 74 Dotations et participations	1 319 821,00	<b>1 165 215,00</b>	-11.71
Ch, 75 Autres produits de gestion	74 586,00	<b>126 460,00</b>	+69.55
Ch, 77 Produits exceptionnels	1 000,00	<b>10 100,00</b>	+910,00
Ch, 78 Reprises sur provisions	16 311,00		
Ch, 002 Résultat d'exploitation reporté	2 132 018,31	<b>2 332 362,39</b>	+9,40
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>9 591 631,00 €</b>	<b>9 814 451,00 €</b>	+2,32

Le résultat de fonctionnement reporté progresse de 9.40%.

## ZOOM sur la fiscalité

Maintien des taux des impôts locaux pour 2025:

- *concernant les ménages*
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 6.00 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16.64 %
  - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 6.14 %
  -
- *concernant les entreprises*
  - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 29.81 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 14.5 %

## ZOOM sur le budget « Déchets »

Le budget « Déchets » s'équilibre à **2 841 032.00€**

### **Dépenses :**

Charges à caractère général (fluides, contrats...) avec en 2025 appel à un prestataire de collecte des colonnes (60 000.00€) : **288 000.00€**

Charges de personnel : **514 541.00€**

Subventions de fonctionnement (SICTOBA ....) : **970 000.00€**

Virement à la section d'investissement : **957 759.00€**

Amortissement des biens : **94 232.00€**

Frais financiers : **1 500.00€**

Charges exceptionnelles : **15 000.00€**

### **Recettes :**

Résultat de fonctionnement reporté : **931 052.77€**

Redevances spéciales : **180 000.23€**

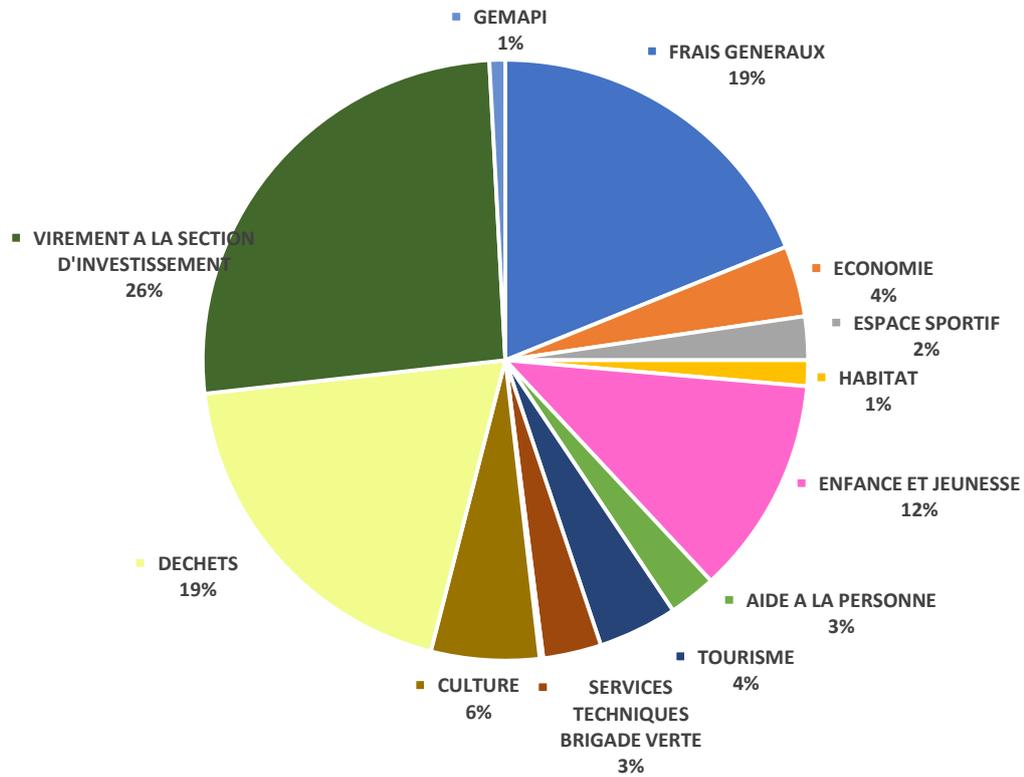
TEOM : **1 700 000.00€**

Participations (CITEO) : **19 979.00€**

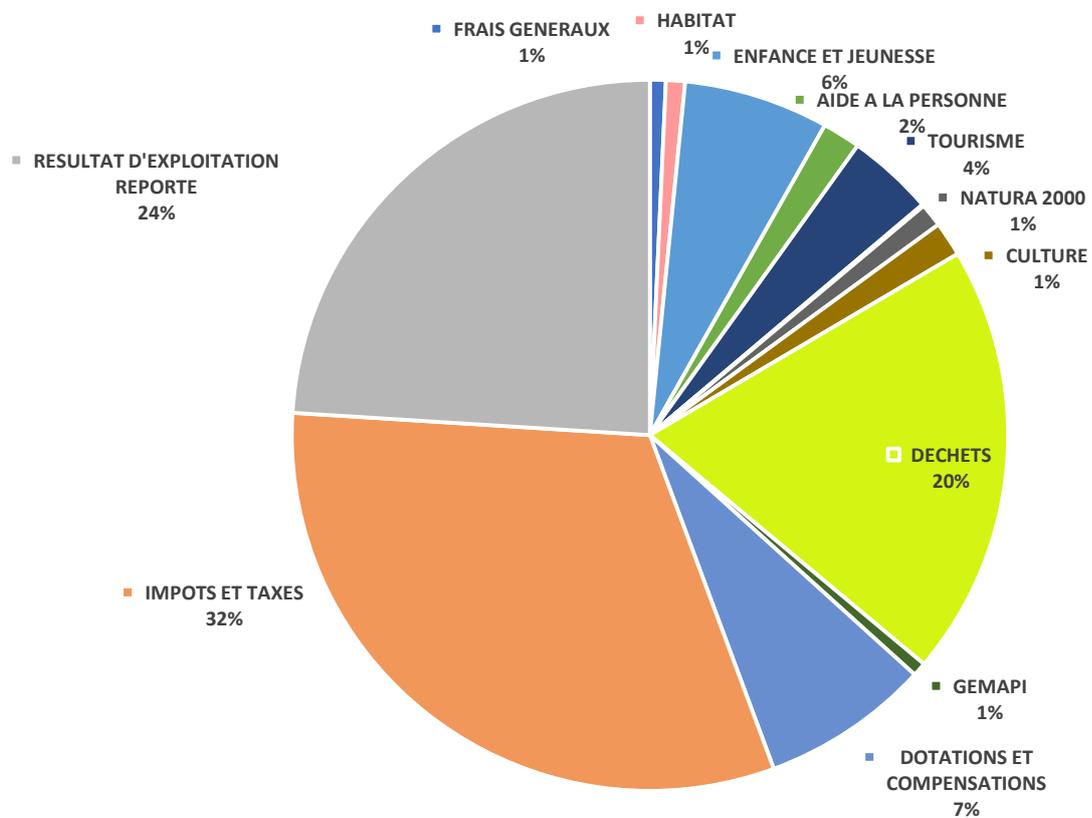
Indemnités journalières : **10 000.00€**

**Dépenses et recettes de fonctionnement 2025 par service exercées par la communauté de communes :**

## BP2025 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## BP 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Communauté de communes à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la Communauté de communes regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

#### Le remboursement du capital des emprunts

Les collectivités ont recours à l'emprunt auprès des banques commerciales pour financer leurs investissements. Lorsque la collectivité emprunte auprès d'une banque, elle doit ensuite rembourser chaque année une partie du capital et des intérêts. La part du capital remboursé constitue une dépense d'investissement ( **2025 :178 000.00€**)

#### Les dépenses d'équipement (comptes de classe 2)

Les dépenses d'équipement se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur de l'actif de la collectivité.

Elles se répartissent principalement au sein de la classe 2 en :

immobilisations incorporelles (20) : frais d'études, de recherche et de développement, logiciels, licences...

immobilisations corporelles (21) : terrains, agencements et aménagements divers, constructions, matériel de transport, mobilier, matériel informatique....

immobilisations en cours (23) : avances versées...

immobilisations financières (26, 27) : dépôts et cautionnements....

Sont des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

#### Les subventions d'équipement versées (compte 204)

Les subventions d'équipement versées correspondent à des fonds versés à des tiers afin d'assurer une partie du financement de leurs investissements.

- **en recettes** : les dotations et subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, l'emprunt et l'autofinancement

Le budget d'investissement s'équilibre **pour 2025** en dépenses et en recettes à **9 115 823.00€**.

### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	178 000.00	Virement de la section de fonctionnement	2 537 068.00
Dépôts et cautionnements versés et reçus	6 000.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	645 774.84
Solde d'investissement reporté	213 979.84	FCTVA	328 081.16
Immobilisations en cours : travaux ancien hôpital ( futur siège ), finalisation travaux voie douce...	2 203 700.00	Dépôts et cautionnements versés et reçus	6 000.00
Immobilisations incorporelles : Etudes, concessions, logiciels et droits similaires...	122 500.00	Subventions	1 988 000.00
Immobilisations corporelles : Acquisition de terrains matériel, mobilier véhicules, signalétique, aménagements divers....	2 993 719.16	Ecritures d'ordre de transfert entre sections : amortissement biens	306 899.00
Ecritures d'ordre de transfert entre sections :amortissement subventions	53 124.00	Opérations patrimoniales ancien hôpital (écritures d'ordre)	2 000 000.00
Opérations patrimoniales ancien hôpital (écritures d'ordre)	2 000 000.00	Emprunts (fibre : 450 000.00€ et ancien hôpital : 800 000.00€ )	1 250 000.00
Subventions d'équipement versées : aides habitat, fonds de concours versés aux communes membres, aides aux entreprises, fibre optique	1 290 800.00	Opération sous mandat pour le compte des communes : équipement pour la pratique du vélo	54 000.00
Opération sous mandat pour le compte des communes : équipement /mobilier pour la pratique du vélo	54 000.00		
<b>Total général</b>	<b>9 115 823.00</b>	<b>Total général</b>	<b>9 115 823.00</b>

*Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels.*

**Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :**

<b>Administration générale</b>	<b>Poursuite des travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment situé sur le tènement de l'hôpital ( 2 165 000,00€ ) avec une enveloppe pour les travaux d'aménagement et l'équipement de la Médiathèque (jardin de lecture....)et des premiers services ( 812 516,97€) Acquisition bâtiment ancienne Ecole Maternelle des Vans , fonds de concours versés aux communes membres ( 176 000,00€)...</b>
<b>Déchets</b>	<b>Camion grue et camion benne ( 970 841,00€), bacs et colonnes (60 000,00€)</b>
<b>Développement économique, Aménagement du territoire et Habitat</b>	<b>Déploiement de la fibre optique (950 000,00€), aides immobiliers d'entreprises ZA Balagère ( 60 000,00€) aides directes entreprises ( 30 000,00€), aides OPAH ( 50 000,00€)....</b>
<b>Tourisme</b>	<b>Aménagement Point Baignade (110 000,00€) Acquisition Vélos Assistance électrique ( 60 000,00€), borne touristique ( 16 000,00€)</b>
<b>Espace Sportif</b>	<b>Etude réfection du bâtiment (100 000,00€), panneau de basket ( 17 000,00€), tableau d'affichage ( 6 000,00€)</b>
<b>Crèche</b>	<b>Panneaux photovoltaïques ( 72 000,00€)....</b>
<b>Brigade Verte Services Techniques</b>	<b>Signalétique...</b>
<b>Ecole de Musique Intercommunale</b>	<b>Instruments de musique...</b>

## Evolution du budget d'investissement de 14.44%/BP2024

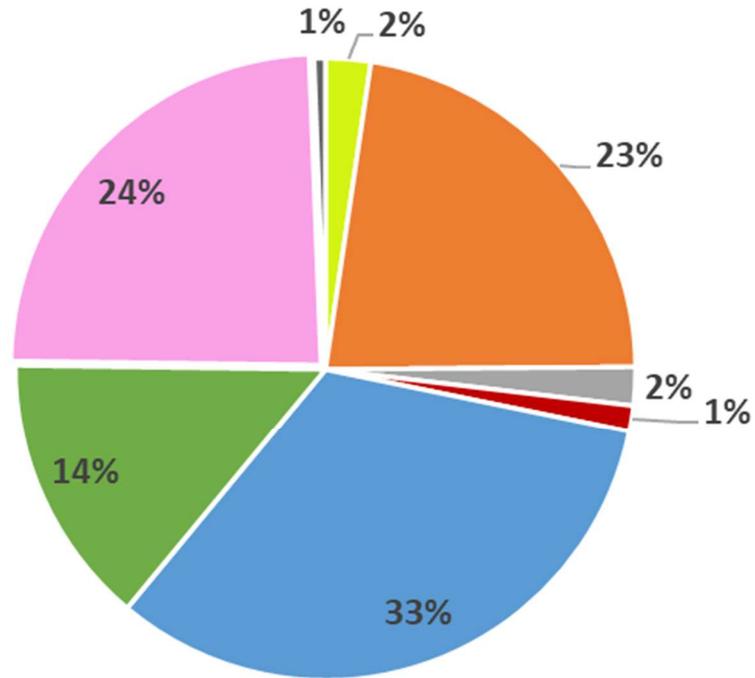
### Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BP2025	Evolution 2025/2024 en %
001	Déficit d'investissement reporté		213 979,84	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections: amortissement subventions	80 413,00	53 124,00	-33,94
041	Opérations patrimoniales	715 000,00	2 000 000,00	179,72
16	Emprunts et dettes assimilées	561 601,00	182 000,00	-67,59
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00	122 500,00	456,82
21	Immobilisations corporelles	1 484 437,00	2 993 719,16	101,67
204	Subventions d'équipement versées	1 269 000,00	1 290 800,00	1,72
23	Immobilisations en cours	3 760 139,00	2 203 700,00	-41,39
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	2 000,00	53,85
45	Opérations pour compte de tiers	72 000,00	54 000,00	-25,00
		<b>7 965 890,00</b>	<b>9 115 823,00</b>	<b>14,44</b>

### Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2024	BP2025	Evolution 2025/2024 en %
001	Excédent d'investissement reporté	581 749,34		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 188 478,00	2 537 068,00	15,93
040	Amortissement des biens	279 335,00	306 899,00	9,87
041	Opérations patrimoniales	715 000,00	2 000 000,00	179,72
10	Dotations fonds divers et réserves (FCTVA, Excédent de fonctionnement capitalisé)	1 285 022,66	973 856,00	-24,21
13	Subventions d'investissement	2 039 005,00	1 988 000,00	-2,50
16	Emprunts et dettes assimilées	804 000,00	1 254 000,00	55,97
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	2 000,00	53,85
45	Opérations pour compte de tiers	72 000,00	54 000,00	-25,00
		<b>7 965 890,00</b>	<b>9 115 823,00</b>	<b>14,44</b>

## 2025: Dépenses d'investissement par chapitre



- Déficit d'investissement reporté
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Opérations pour compte de tiers

- Opérations d'ordre: amortissement subventions Opérations patrimoniales
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Autres immobilisations financières

**Financement des dépenses d'investissement :**

- ✓ Emprunt : **13.76%** ( 2024 :10.09%)
- ✓ Subventions et dotations (dont FCTVA.): **26.02%** ( 2024 :34.69%)
- ✓ Autofinancement : **60.22%** ( 2024 :55.22%)

**ZOOM sur le budget d'investissement des déchets** : équilibre en dépenses et recettes à **1 265 970.84€** (budget qui représente **13.89%** du budget global d'investissement de l'EPCI)

**Dépenses :**

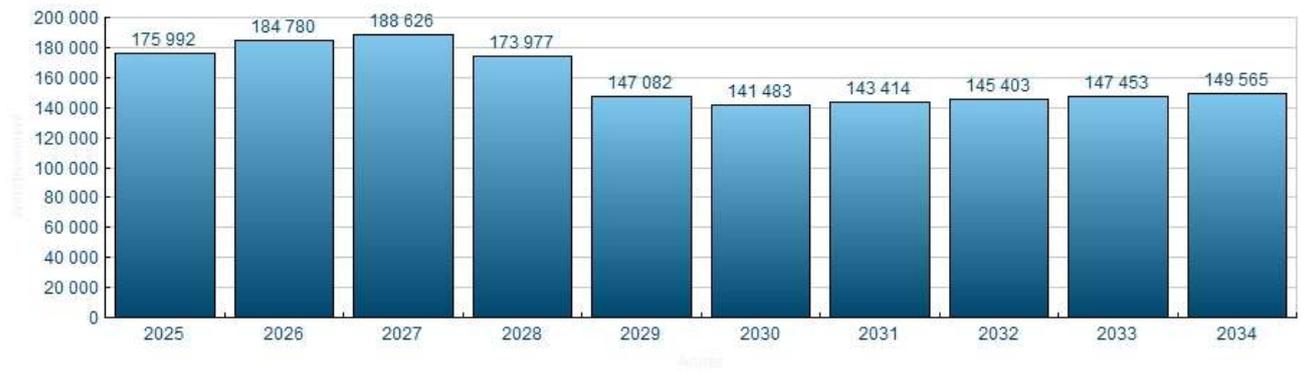
- Déficit d'investissement 2024 reporté : 213 979.84€
- Remboursement capital de la dette : 1 150.00€
- Fonds de concours Points d'Apport volontaires : 20 000.00€
- Camions grue et benne : 970 841.00€
- Bacs colonnes : 60 000.00€

**Recettes :**

- Virement de la section de fonctionnement :957 759.00€
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 213 979.84€
- Amortissement des biens :94 232.00€

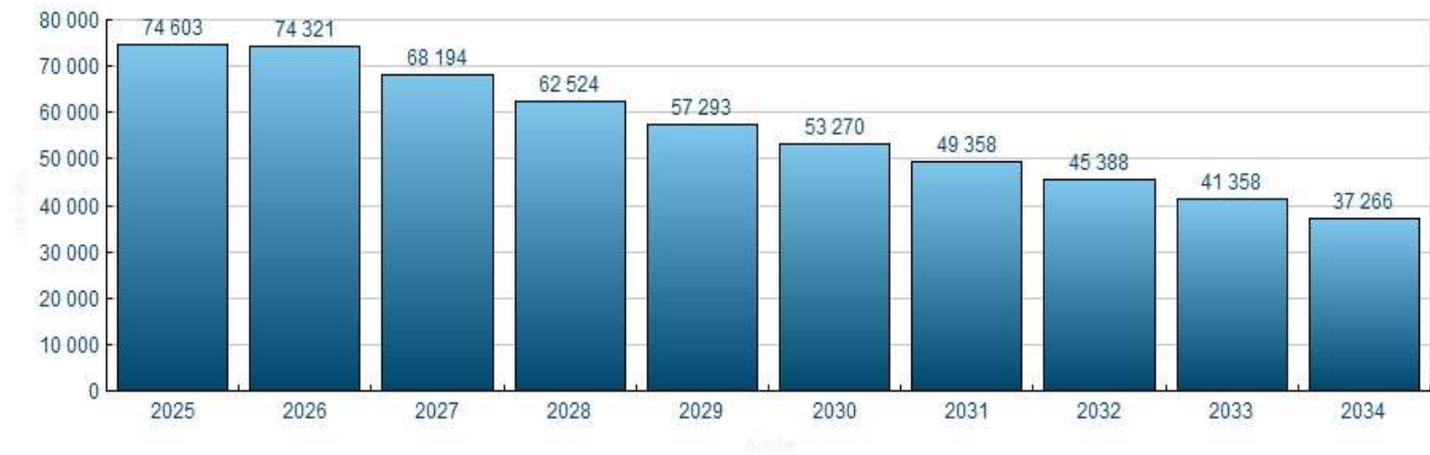
## ZOOM sur la dette :

### Capital de la dette



Nouveaux prêts contractés en 2025

### Intérêts



## Budget annexe « Nouvelle zone d'activités Balagère »

Ce budget retrace les travaux d'aménagement et les cessions de lots aménagés dans leur intégralité sur la zone d'activités Balagère.

Le budget annexe qui retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement permettra de déterminer la perte ou le gain financier réalisé par la collectivité.

La tenue d'une comptabilité de stocks (opérations d'ordre) est obligatoire pour le suivi des Zones d'Aménagement.

En conséquence, les opérations d'aménagement de terrains donnent lieu à ouverture d'un budget annexe. Ce suivi permet de retracer les opérations relatives aux biens ou services entrant dans un cycle de production et destinés à être revendus.

Au début du cycle de production, la collectivité supporte la charge des dépenses afférentes à la production du bien (achat de terrains, études et travaux).

Les dépenses sont répercutées dans le coût du bien et intégrées au prix de vente, l'opération étant équilibrée au moment de la vente, à l'issue du cycle de production.

Dans un premier temps, le budget supporte un déficit, et dans un second temps, un excédent pour parvenir à l'équilibre final.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à **2 479 743.54€** et en section d'investissement à **1 345 398.06 €**.

### Section de fonctionnement

#### Dépenses :

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 321.63	27 331.21
011	Charges à caractère général	746 900.00	643 232.50
65	Autres charges de gestion courante	1 273 178.37	457 988.79
66	Charges financières	3 200.00	2 966.00
<b>TOTAL Charges réelles de fonctionnement</b>		<b>2 053 600.00</b>	<b>1 131 518.50</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	424 443.54	949 569.08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 700.00	1 966.00
<b>TOTAL Charges d'ordre de fonctionnement</b>		<b>426 143.54</b>	<b>951 535.08</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 479 743.54</b>	<b>2 083 053.58</b>

**BP2025/2024 : + 19.04%**

#### Recettes :

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
70	Produits des services, du domaine et des ventes	980 000.00	700 000.00
731	Impositions directes (Taxe d'Aménagement)	100 000.00	
74	Dotations et participations	225 000.00	325 000.00
<b>TOTAL Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 305 000.00</b>	<b>1 025 000.00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 173 043.54	1 056 087.58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 700.00	1 966.00
<b>TOTAL Recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 174 743.54</b>	<b>1 058 053.58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 479 743.54</b>	<b>2 083 053.58</b>

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
001	Résultat d'investissement reporté	122 774.52	14 917.29
16	Emprunts et dettes assimilées	49 580.00	79 303.00
204	Subventions d'équipement versées		30 000.00
<b>TOTAL Charges réelles d'investissement</b>		<b>172 354.52</b>	<b>124 220.29</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 173 043.54	1 056 087.58
<b>TOTAL Charges d'ordre d'investissement</b>		<b>1 173 043.54</b>	<b>1 056 087.58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 345 398.06</b>	<b>1 180 307.87</b>

BP2025/2024 : + 13.99%

Recettes :

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
16	Emprunts et dettes assimilées	920 954.52	230 738.79
<b>TOTAL Recettes réelles d'investissement</b>		<b>920 954.52</b>	<b>230 738.79</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	424 443.54	949 569.08
<b>TOTAL Recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>424 443.54</b>	<b>949 569.08</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 345 398.06</b>	<b>1 180 307.87</b>

### Budget annexe du SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les redevances d'assainissement non collectif (BP2025 : 51 099.48€) doivent assurer l'équilibre du budget du SPANC

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 53 777.00 € et en section d'investissement à 20 759.92 €.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
002	Résultat de fonctionnement reporté		10.74
011	Charges à caractère général	7 990.00	7 619.26
012	Charges de personnel	38 300.00	44 353.00
65	Autres charges de gestion courante	2 000.00	2 254.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	1 500.00
<b>TOTAL Charges réelles de fonctionnement</b>		<b>49 790.00</b>	<b>55 737.00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	3 987.00	4 409.00
<b>TOTAL Charges d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 987.00</b>	<b>4 409.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>53 777.00</b>	<b>60 146.00</b>

BP2025/2024 : - 10.59%

**Recettes :**

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 677.52	
70	Produits des services, du domaine et des ventes (redevances d'assainissement non collectif)	51 099.48	58 163.00
77	Produits exceptionnels		1 500.00
<b>TOTAL Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>53 777.00</b>	<b>59 663.00</b>
78	Reprise sur amortissements et provisions		483.00
<b>TOTAL Recettes d'ordre de fonctionnement</b>			<b>483.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>53 777.00</b>	<b>60 146.00</b>

**Section d'investissement :****Dépenses :**

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
21	Immobilisations corporelles	20 759.92	16 772.92
<b>TOTAL Charges réelles d'investissement</b>		<b>20 759.92</b>	<b>16 772.92</b>
<b>TOTAL</b>		<b>20 759.92</b>	<b>16 772.92</b>

BP2025/2024 : +23.77%

**Recettes :**

Chapitre	Libellé	Montant BP 2025	BP 2024 (avec DM)
001	Résultat d'investissement reporté	16 772.92	12 363.92
<b>TOTAL Recettes réelles d'investissement</b>		<b>16 772.92</b>	<b>12 363.92</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections ( Amortissements)	3 987.00	4 409.00
<b>TOTAL Recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 987.00</b>	<b>4 409.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>20 759.92</b>	<b>16 772.92</b>